



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2512004 - Forêts et étangs du Perche

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR2512004	1.3 Appellation du site Forêts et étangs du Perche
1.4 Date de compilation 30/11/2005	1.5 Date d'actualisation	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/04/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT00000817061

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,82194°

Latitude : 48,57472°

2.2 Superficie totale

47681 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
24	Centre
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
61	Orne	55 %
28	Eure-et-Loir	45 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
28008	ARDELLES
61422	ASPRES (LES)
28033	BELHOMERT-GUEHOVILLE
61037	BELLAVILLIERS
61046	BIZOU
61050	BOISSY-MAUGIS
61053	BONSMOULINS
61061	BRETONCELLES
28071	CHAMPROND-EN-GATINE
28077	CHAPELLE-FORTIN (LA)
61097	CHAPELLE-MONTLIGEON (LA)
28089	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI
28099	CHUISNES



61118	CORBON
28109	CORVEES-LES-YYZ (LES)
61140	CRULAI
28130	DIGNY
61154	EPERRAIS
28148	FAVRIL (LE)
61160	FEINGS
28149	FERTE-VIDAME (LA)
28155	FONTAINE-LES-RIBOUTS
28156	FONTAINE-SIMON
28159	FRAMBOISIERE (LA)
28165	FRETIGNY
28166	FRIAIZE
61187	GENETTES (LES)
61196	GUE-DE-LA-CHAINE (LE)
28192	HAPPONVILLIERS
61206	HOME-CHAMONDOT (L')
61208	IRAI
28200	JAUDRAIS
28202	LAMBLORE
28203	LANDELLES
61230	LONGNY-AU-PERCHE
28217	LOUVILLIERS-LES-PERCHE
61241	MADELEINE-BOUVET (LA)
61242	MAGE (LE)
28226	MAILLEBOIS
28231	MANCELIERE (LA)
28232	MANOU
61255	MAUVES-SUR-HUISNE
28264	MONTIREAU
28265	MONTLANDON
61299	MOUSSONVILLIERS
61300	MOUTIERS-AU-PERCHE
61309	NOCE
28282	NONVILLIERS-GRANDHOUX



61318	ORIGNY-LE-BUTIN
61325	PERRIERE (LA)
28302	PONTGOUIN
28310	PUISAYE (LA)
61345	REMALARD
28314	RESSUINTES (LES)
28323	SAINT-ANGE-ET-TORCAY
61363	SAINT-AQUILIN-DE-CORBION
28333	SAINT-DENIS-DES-PUITS
61373	SAINTE-CERONNE-LES-MORTAGNE
28335	SAINT-ELIPH
61395	SAINT-GERMAIN-DES-GROIS
28341	SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS
28351	SAINT-MAIXME-HAUTERIVE
61418	SAINT-MARD-DE-RENO
61426	SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLEME
61429	SAINT-MAURICE-LES-CHARENCEY
28354	SAINT-MAURICE-SAINT-GERMAIN
61437	SAINT-OUEN-DE-LA-COUR
28360	SAINT-SAUVEUR-MARVILLE
28362	SAINT-VICTOR-DE-BUTHON
28368	SAUCELLE (LA)
28373	SENONCHES
61471	SERIGNY
61475	SOLIGNY-LA-TRAPPE
28385	THIEULIN (LE)
28386	THIMERT-GATELLES
61491	TOUROUVRE
61500	VENTROUZE (LA)

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A224	Caprimulgus europaeus	r	26	26	p	P		C			
B	A229	Alcedo atthis	r			i	P					
B	A234	Picus canus	r	14	14	p	P		C			
B	A236	Dryocopus martius	r	14	17	p	P		C			
B	A238	Dendrocopos medius	r	40	72	p	P		C			
B	A246	Lullula arborea	r	3	4	p	P		D			
B	A338	Lanius collurio	r	2	2	p	P		D			
B	A005	Podiceps cristatus	w			i	P					
B	A008	Podiceps nigricollis	r	2	8	p	P		C			



B	A030	Ciconia nigra	r	1	3	p	P		B			
B	A052	Anas crecca	w	80	419	i	P		C			
B	A052	Anas crecca	r	2	3	p	P		C			
B	A056	Anas clypeata	r	1	1	p	P		C			
B	A059	Aythya ferina	w	87	330	i	P		C			
B	A059	Aythya ferina	r	12	12	p	P		C			
B	A061	Aythya fuligula	w	13	59	i	P		C			
B	A061	Aythya fuligula	r	1	1	p	P		C			
B	A070	Mergus merganser	w	4	24	i	P		C			
B	A072	Pernis apivorus	r	7	7	p	P		D			
B	A082	Circus cyaneus	r	6	8	p	P		C			
B	A094	Pandion haliaetus	c	2	7	i	P					
B	A098	Falco columbarius	w	1	5	i	P		B			
B	A118	Rallus aquaticus	r			i	R					
B	A127	Grus grus	r	1	1	p	P		A			
B	A140	Pluvialis apricaria	w			i	P					
B	A155	Scolopax rusticola	r			i	R					

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15$ % ; B = $15 \geq p > 2$ % ; C = $2 \geq p > 0$ % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
B		Accipiter gentilis			i	R							

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	6 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	45 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N19 : Forêts mixtes	15 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Pas de menace particulière identifiée. Il faudra veiller à intégrer les objectifs assignés à la ZPS dans la gestion forestière actuellement pratiquée.

4.2 Qualité et importance

Vaste écosystème à forte dominance d'habitats forestiers, mais renfermant aussi des landes et de nombreux milieux humides : étangs, mégaphorbiaies, tourbières, prairies humides.
 La qualité des habitats, leurs liens fonctionnels et la quiétude globale du site sont particulièrement favorable aux espèces d'oiseaux à affinité forestière.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé de l'état	%



4.5 Documentation

JEAN-BAPTISTE J. & al., Octobre 1998, Recensement des picidés dans la forêt domaniale Perche-Trappe, GONm à la demande de l'ONF et du PNR Perche.

JEAN-BAPTISTE J., Octobre 1998, Recensement de l'engoulement d'Europe dans la forêt domaniale Perche-Trappe, GONm.
 ERAUD C. & PERERA S., Février 1999, Analyse de l'avifaune des zones humides du Perche (non passereaux), Synthèse sur la période 1970-1998, Parc Naturel Régional du Perche.

CHRETIENNE M., 2001, Synthèse analytique de l'avifaune des massifs forestiers domaniaux du Perche, Bilan des prospections 1998-1999-2000 en forêt du Perche et de la Trappe, de Bellême, de Réno-Valdieu et de Senonches, Parc Naturel Régional du Perche.

COUVILLERS J.-L. & FOUQUE C., 2000, Enquête sur les dénombrements hivernaux des anatidés et de la Foulque macroule, 12 hivers en régions Haute et Basse-Normandie, Hivers 1987-88 à 1998-99, Ministère de l'Environnement, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	%
32	Site classé selon la loi de 1930	%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	%
80	Parc naturel régional	%
21	Forêt domaniale	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Parc Naturel Régional (du Perche)

Sites classés (Forêt de Réno-Valdieu et ses abords ; étangs du Grès, du cachot et de la Forge)

Sites inscrits (Fontaine et étang de la Herse ; pierre druidique dans le bois de St Laurent ; château de Feillet et ses abords ; Forêt de Réno-Valdieu ; clairière de Bressolettes et haute vallée de l'Avre ; Château de la Ferté-Vidame et son parc-Le bourg)

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du "Bassin de la Corbionne"

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du "Marais de Boizard"



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DIREN Basse-Normandie et Centre

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Il faudra veiller à prendre en compte dans le futur DOCOB les éléments suivants : "Le terrain dit de "la station de captage de Fontaine-les-ribouts" fera l'objet d'une aliénation. Une étude simplifiée des risques est actuellement menée dans sa partie nord. Il s'agit de rechercher d'éventuelles pollutions compte-tenu de l'utilisation du site, dont un possible stockage de produits chlorés ou d'hydrocarbures. Par ailleurs, les anciennes installations de pompage, les cuves à fioul et les transformateurs feront l'objet de démantèlement. Le classement de la zone dans le réseau Natura 2000 ne fera pas obstacle à la réalisation de l'étude simplifiée des risques et des éventuels travaux qui en découleront".